



TRAVAILLER LA TERRE

CAHIERS D'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER

37 / 2021

TRAVAILLER LA TERRE

Coordination du dossier: Alain Clavien et Juri Auderset
Coordination du numéro: Patrick Auderset

Relecture: Hadrien Buclin, Alexandre Elsig, Marianne Enckell,
Charles Heimberg, Françoise Pitteloud

Graphisme: Pierre Lipschutz, promenade.ch

En couverture:
Auguste Maeder, 2^e depuis la droite, avec à ses côtés vraisemblablement
sa femme Marie-Louise, 1^{er} décembre 1938, Estavayer-le-Lac.
Archives de l'État de Fribourg, Fonds Auguste Maeder.

ISSN 1424-0475
© 2021, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier
AÉHMO, case postale 5278, CH-1002 Lausanne
www.aehmo.org

ISBN 978-2-2890-0626-5
Diffusion en librairie:
Éditions d'en bas, rue des Côtes-de-Montbenon 30, CH-1003 Lausanne

AÉHMO **ÉDITIONS
D'EN BAS**

Présentation 6

Dossier
TRAVAILLER LA TERRE

JURI AUDERSET, ALAIN CLAVIEN

Introduction 9

ANNE PHILIPONA *Les sociétés de fromagerie fribourgeoises au XIX^e siècle: un exemple de gestion collective au village* 16

PETER MOSER *Bien plus qu'un instrument pour la « démocratisation du commerce et de l'industrie »: Conrad Schenkel et les visions contestées des coopératives* 27

JEAN-MARC COMMENT *La Clef des Champs: une coopérative agricole biologique pour la production de légumes dans le Jura* 41

JURI AUDERSET, ALAIN CLAVIEN *Libérer le paysan enchaîné? La « grève du lait » et « l'économie morale » de la protestation paysanne, 1945-1951* 50

GUILLAUME SAVOY *La Marche sur Berne de 1954: entre action manifestante et malaise paysan* 67

FRÉDÉRIC DESHUSSES *Les Marchés libres de 1974: une invitation à penser une Nouvelle gauche paysanne en Suisse* 82

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE SAUVIN *Améliorer les conditions de travail des salariées et salariés de l'agriculture* 98

CLAUDIA SCHREIBER *Les Archives de l'histoire rurale et le développement d'un regard nouveau sur l'histoire alimentaire et agricole* 109

Chroniques

Hommage à notre ami Marc Vuilleumier
par Charles Heimberg 117

Commémorer la Commune et les communard·e·s
par Charles Heimberg 127

Aux sources de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier
Entretien avec Roland Rapaz 136

Archives de l'AÉHMO
Le fonds du Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante
par Fabien Moll-François
Le fonds du SSP Ville de Lausanne 143

Comptes rendus

par Pierre Aguet, Nicola Cianferoni, Alain Clavien, Florian Eitel, Marianne Enckell, Sébastien Farré, Charles Heimberg, Françoise Pitteloud, Magdalena Rosende, Laurent Tissot 146

AÉHMO 175

laitier suisse», c'est-à-dire la garantie du prix et d'écoulement du lait par la Confédération, une mesure mise en place dans le contexte de la Première Guerre mondiale et qui perdure durant tout le XX^e siècle. Ceci va simplifier l'organisation des sociétés de laiterie, mais va aussi diminuer cet esprit communautaire qui était indispensable aux premières organisations en fruiterie du XIX^e siècle, parce que le tissu économique agricole en Suisse est fait avant tout de petits propriétaires indépendants (à Fribourg, en 1900, 41% des paysans ne possédaient encore qu'une à deux vaches)²⁵, qui, seuls, ne pouvaient pas mettre en valeur leur production. Cette mise en place des sociétés de fruiterie montre également des paysan·ne·s dynamiques, qui prennent en main leur organisation économique, dans un contexte de nécessité et qui font l'expérience d'une organisation coopérative et démocratique.

²⁵ *Compte rendu du Conseil d'État du canton de Fribourg*, 1900, p. 104

BIEN PLUS QU'UN INSTRUMENT POUR LA « DÉMOCRATISATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE » : CONRAD SCHENKEL ET LES VISIONS CONTESTÉES DES COOPÉRATIVES

PETER MOSER

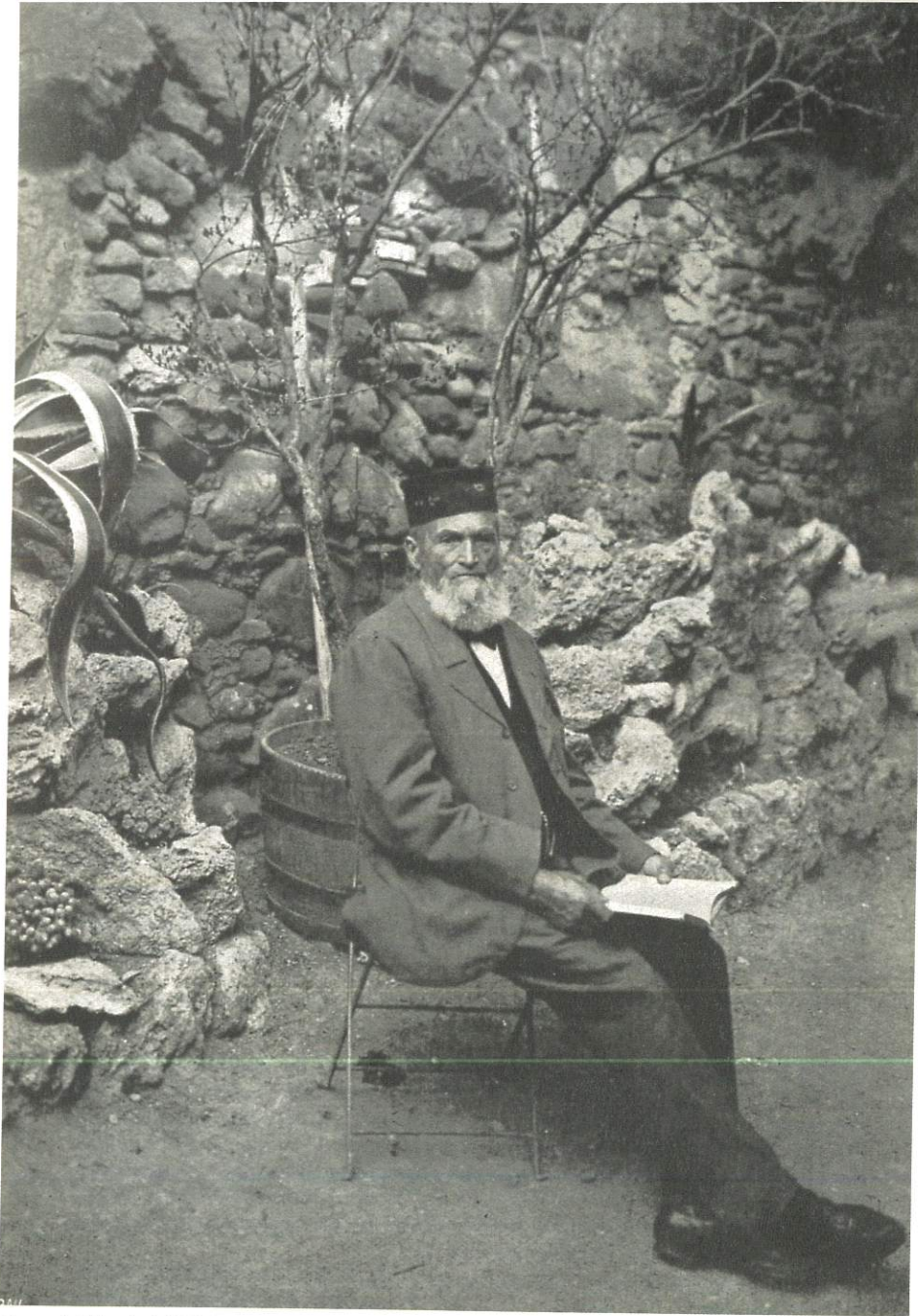
Peu après avoir pris la direction des *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik* en 1899, le professeur Naum Reichesberg de l'Université de Berne a invité le paysan Conrad Schenkel à publier un article sur le système des coopératives agricoles dans cette revue importante pour le développement des sciences sociales en Suisse¹. Schenkel a profité de l'occasion pour présenter les activités de la *Verband ostschweizerischer landwirtschaftlicher Genossenschaften* (VOLG). En même temps, il proposait une série de réflexions fondamentales sur la question de la coopérative². Quelles étaient les caractéristiques des coopératives modernes ? En quoi étaient-elles différentes des sociétés anonymes ? Les coopératives étaient-elles des instruments adaptés pour concilier les préoccupations des producteurs et productrices avec celles et des consommateurs et consommatrices, de la paysannerie et de la classe ouvrière.

Conrad Schenkel, qui a vécu de 1834 à 1917, a exploité une ferme avec sa famille à Rätterschen, près de Winterthour, à partir des années 1860³. Il faisait partie de ces paysans qui avaient commencé à fonder des coopératives agricoles au niveau local dans les années 1870 afin d'acheter collectivement des moyens de production tels que des engrais,

¹ Sur la revue *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik* (qui devient dès 1916 *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Socialpolitik*) et son rédacteur Naum Reichesberg, voir Hans Ulrich Jost, « Sozialwissenschaften und Staat im 19. und frühen 20. Jahrhundert », in Claudia Honegger et al., *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zurich, Chronos, 2007, pp. 43-80, ainsi que Aline Masé, *Naum Reichesberg (1867-1928). Sozialwissenschaftler im Dienste der Arbeiterklasse*, Zurich, Chronos, 2019.

² Conrad Schenkel, « Der Verband ostschweizerischer landwirtschaftlicher Genossenschaften », *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik*, 1900, pp. 657-666.

³ Sur Conrad Schenkel, voir AHR lexicque en ligne (www.histoierurale.ch).



Conrad Schenkel (1834-1917), Rätterschen (ZH), vers 1900. Archives de l'histoire rurale.

des outils et des semences, ainsi que des biens de consommation comme le café, le sucre et la farine. Comme de nombreuses coopératives de consommation dans les zones urbaines, les nouvelles coopératives agricoles apparues à la fin du XIX^e siècle se sont regroupées en fédérations régionales. En unissant leurs aspirations, elles voulaient contourner le commerce intermédiaire et renforcer leur position de négociation sur les marchés mondialisés.

Schenkel a joué un rôle important lors de la fondation de la VOLG en 1886. Cette fédération a connu un développement rapide, rassemblant de nombreuses coopératives locales, des bords du lac de Constance au canton d'Argovie, en passant par celui de Zurich. Schenkel en a été président jusqu'en 1902. En 1890, il a également assumé la rédaction du *Genossenschaftler*, le journal hebdomadaire de la VOLG. Cependant, en raison d'une affection oculaire, il a dû abandonner la direction de la rédaction en 1894 déjà.

Le paysan de Rätterschen, pour qui l'écriture était aisée, est néanmoins resté optimiste et croyait en l'avenir. Il s'intéressait autant au développement de la société industrielle qu'à la politique agricole, à la gestion des entreprises et aux questions agronomiques. Dans les années 1890, cet autodidacte cultivé assistait à des conférences à l'École polytechnique fédérale (ETH) de Zurich et entretenait un échange d'idées intensif avec des agronomes de premier plan tels qu'Adolf Kraemer, ainsi qu'avec des représentants des coopératives de consommation. Avec ces derniers, la VOLG fondait en 1898 l'Union coopérative suisse (UCS)⁴. Il arrivait que des centaines d'agriculteurs participent aux réunions annuelles de la fédération VOLG. À ces occasions, Schenkel a parfois fait appel à des spécialistes réputés des sciences sociales, comme Julius Platter, pour donner des conférences⁵. En même temps, il ne se gênait pas pour contredire publiquement des sommités reconnues. En 1896, par exemple, il a critiqué le professeur Felix Anderegg alors que celui-ci préconisait la création de coopératives agricoles professionnelles considérées comme une extension des anciennes coopératives prémodernes⁶.

⁴ Sur les unions coopératives, voir AHR lexique en ligne (www.histoiredururale.ch).

⁵ Julius Platter, *Genossenschaftliche Selbsthilfe. Vortrag gehalten am Verbandstag der ostschweizerischen landwirtschaftlichen Genossenschaften am 20. Mai 1894 in Brugg, Zurich*, Diggelmann, 1894.

⁶ Conrad Schenkel, «Nochmals landwirtschaftliche Berufsgenossenschaften. Vom Standpunkt der Praxis beurteilt», *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik*, 1896, pp. 434-438.

Après la fondation de l'Union suisse des paysans (USP) en 1897, Schenkel a représenté les coopératives agricoles au sein du comité directeur de cette faïtière. Avec Ernst Laur, le directeur de l'USP, il a défini dans les grandes lignes l'orientation du travail de cette organisation. Après avoir démissionné du comité directeur pour des raisons d'âge, Schenkel a formulé ses idées lors de la journée annuelle de la fédération VOLG en juillet 1901 ; il présentait alors la direction dans laquelle, à son avis, l'USP devait se développer à l'avenir. Il a également publié cette allocution dans les *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik*⁷.

Schenkel était à la fois un activiste de haut niveau et un théoricien original du mouvement des coopératives. Ses textes sont donc particulièrement pertinents pour discuter de la question des attentes liées aux coopératives dans le camp paysan, des objectifs concrets poursuivis avec la création de telles organisations, et de la manière dont elles ont influencé les relations entre la paysannerie et les consommateurs et consommatrices. Pour la discussion de ces questions, nous nous appuyons principalement sur trois articles publiés par Schenkel en 1896, 1900 et 1901 dans les *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik*.

Que sont les coopératives agricoles?

Ces derniers temps, un puissant train traverse la vie des peuples civilisés. L'ancien wagon de marchandises attelé à quatre ou six chevaux a été rejoint par le train qui livre au lieu voulu un chargement cent fois plus important, en cent fois moins de temps. Là où se trouvait autrefois le simple artisan, il y a maintenant des marteaux à vapeur rugissants, d'immenses cheminées rejetant leurs fumées dans le ciel et des milliers d'ouvriers qui entrent et qui sortent en obéissant à un ordre. Le marchand se rend rapidement en Amérique ou, assis à son bureau, converse avec des interlocuteurs à travers la terre et la mer.⁸

C'est par ces phrases imagées que Schenkel décrivait le contexte dans lequel les coopératives agricoles étaient apparues dans le dernier quart du XIX^e siècle. Pour lui, les coopératives étaient l'un des outils qui rendaient vraiment possibles ces changements complets. Les « unions de personnes » étaient à ses yeux des instruments de transfor-

⁷ Conrad Schenkel, « Zur Schweizerischen Bauernbewegung », *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik*, 1901, pp. 573-581.

⁸ Schenkel, « Der Verband... », *op. cit.*, p. 657. Toutes les traductions des citations de Schenkel ont été faites par l'auteur de l'article.

mation particulièrement efficaces car, en elles, « le pouvoir de plusieurs s'exprime comme *une* seule force ». Cependant, il existe des formes variées d'associations qui entraînent des changements très différents, précisait Schenkel. Le XIX^e siècle aurait ainsi été longtemps dominé par les associations qui travaillaient dans l'intérêt de quelques privilégiés, au détriment de peuples entiers. Mais si ceux qui, à eux seuls, étaient déjà grands, forts et intelligents combinaient désormais ces qualités et s'unissaient, il serait impossible que l'« association capitaliste » ne soit pas confrontée à la « coopérative anticapitaliste ».

Pour Schenkel, donc, les coopératives agricoles qui s'étaient regroupées dans la VOLG étaient des phénomènes nettement modernes, « anticapitalistes », qui ne voulaient ni arrêter ni inverser l'industrialisation. À ses yeux, il s'agissait bien plus pour les coopératives de façonner différemment l'industrialisation que ne le faisaient les sociétés anonymes. Les entreprises gérées dans un « esprit capitaliste », c'est-à-dire les sociétés anonymes, étaient orientées vers l'exploitation de la population en général. Les sociétés anonymes atteignaient donc mieux leur but avec un « peuple à l'esprit obtus » qu'en présence d'un « peuple éclairé ». Elles étaient, contrairement à l'image qu'elles avaient d'elles-mêmes, « de nature réactionnaire ». En revanche, les associations d'individus telles que les coopératives, qui recrutent au sein de la population et sont fondamentalement ouvertes à tous, étaient « de nature progressiste », soulignait Schenkel. Cela ressortirait clairement du fait qu'elles s'étaient engagées à faire de « l'éducation et de l'éclaircissement » un bien commun⁹.

Dès 1896, Schenkel alléguait que les coopératives agricoles avaient peu de choses en commun avec les sociétés coopératives de l'ère pré-moderne. Il est vrai que, dans la dispute avec Anderegg, il avait concédé que l'idée de la coopérative était aussi vieille que l'espèce humaine. Et d'ajouter : des traces de l'esprit de coopérative seraient également reconnaissables chez d'autres êtres vivants. Mais s'agissant des coopératives agricoles de l'époque, il n'y avait pas de doute pour Schenkel qu'elles étaient ancrées dans les aspirations sociales des temps modernes comme les premières coopératives de consommation depuis les années 1840¹⁰.

⁹ *Ibid.*, p. 658.

¹⁰ Pour le développement des coopératives de consommation, voir Hans-Ulrich Schiedt, *Die Welt neu erfinden. Karl Bürkli (1823-1901) und seine Schriften*, Zurich, Chronos, 2002, p. 104 sv ; Erich Gruner, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat*, Bern, Francke, 1968.

Pour lui, c'était la tentative pratique de « démocratiser le commerce et l'industrie ». Le but des coopératives, relevait Schenkel, n'était pas de détruire le capital. Au contraire, elles étaient destinées à l'augmenter, mais, à la différence des sociétés anonymes, pour le rendre utile à l'ensemble du public¹¹.

Schenkel admettait qu'en pratique il y avait « plusieurs formes », c'est-à-dire concrètement, différentes coopératives. Mais les « vraies » coopératives pour lui n'étaient que celles qui « fonctionnaient dans l'esprit et l'âme des pionniers de Rochdale »¹². C'est pourquoi il fallait davantage de personnes « à l'esprit coopératif » pour y parvenir, écrivait Schenkel¹³. Cependant, il était difficile de les trouver tant que les jeunes étaient éduqués dans un « esprit capitaliste ». Il voyait dans le manque de membres authentiques et convaincus un problème tout aussi important pour le mouvement coopératif que les initiatives prises par les autorités fiscales pour taxer les coopératives « d'utilité publique » de la même manière que les sociétés anonymes qui « exploitaient » les gens. C'est pourquoi Schenkel tenait beaucoup à ce que « la jeunesse » soit à l'avenir de plus en plus renseignée et éduquée « dans l'esprit de la coopérative »¹⁴.

Pourquoi fallait-il des coopératives ?

De nombreuses coopératives agricoles ont été créées dans le dernier quart du XIX^e siècle, période difficile pour le secteur agricole. Cela signifie-t-il que ces organisations d'entraide paysannes ont été fondées essentiellement dans le but d'amortir les effets d'une situation économique difficile ? Dans une certaine mesure seulement, affirmait Schenkel. Pour lui, les difficultés de l'agriculture à la fin du XIX^e siècle étaient davantage relatives qu'absolues. Le problème résidait avant tout

¹¹ Schenkel, « Nochmals... », *op. cit.*, p. 435.

¹² Voir la communication de Conrad Schenkel à l'assemblée des délégués de la Schweizerischen Wirtschaftsgenossenschaften du 20 mars 1898 à Zurich, in *Schweizerischer Genossenschaftsbund* [Union suisse des coopératives], *Protokoll über die Verhandlungen des konstituierenden I. Genossenschaftskongress in Olten*, p. 20. L'expression « Pionniers de Rochdale » renvoie à ce qui est considéré comme l'une des premières sociétés coopératives, fondée en 1844 par des tisserands de Rochdale, en Angleterre.

¹³ Conrad Schenkel, « Die gegenwärtige Lage der Landwirtschaft in der Schweiz mit Bezugnahme auf diejenigen Gesichtspunkte, welche für den Bauernverband und den Sekretär in Betracht kommen mögen », *Schweizerisches Landwirtschaftliches Centralblatt*, 1898, p. 50.

¹⁴ *Ibid.*

dans le fait que la plupart des travailleurs de l'industrie étaient économiquement plus aisés qu'une grande partie de la population agricole. Toutefois, le progrès économique profitait aussi indirectement aux agriculteurs, car la mondialisation avait non seulement augmenté la « rente nationale », mais a également rendu moins cher l'« engrais pour l'agriculture ».

Pour Schenkel, l'affaiblissement de l'économie de subsistance et le renforcement de l'économie monétaire mettaient l'agriculture sur la défensive face à l'industrie et ce processus allait de pair avec la mondialisation :

Autrefois, le paysan construisait pour lui-même ce dont il avait besoin, ou inversement, utilisait de ce qu'il avait. Aujourd'hui, il vend sa propre production et achète celle de quelqu'un d'autre. De ce fait, il se trouve sur le marché libre, où l'on réussit le mieux en criant le plus fort, en ayant les dents les plus longues et prenant ce que l'on veut là où on le trouve.¹⁵

Il fallait donc empêcher ces effets négatifs pour les agriculteurs, et non pas lutter contre l'industrialisation et la mondialisation. La paysannerie et la classe ouvrière, les producteurs et productrices ainsi que les consommateurs et consommatrices devraient tenter ensemble de transformer la « malédiction » de l'industrialisation en une « bénédiction »¹⁶. Au vu de la demande croissante de biens de production et de consommation, Schenkel considérait la création de coopératives d'approvisionnement agricole comme une forme particulièrement efficace d'entraide. Il souhaitait aussi qu'une union – au plan organisationnel – des agriculteurs dans les coopératives d'achat les rapproche des coopératives de consommation organisées au sein de l'Union suisse des sociétés de consommation (USC) de l'époque (Coop aujourd'hui), qui voulaient également s'entraider en achetant des biens ensemble. La paysannerie et la classe ouvrière urbaine subissaient le même sort, déclarait Johann Friedrich Schär, le président de l'USC. « Toutes deux souffrent du fait que leur produit leur est arraché, qu'il est transféré en mains de tiers sous forme de loyer, d'intérêts, de dividendes, de bénéfices, etc. »¹⁷ Il était donc logique que les paysans et les travailleurs unissent leurs forces pour améliorer leur situation, ajoutait Schär.

¹⁵ Schenkel, « Die gegenwärtige Lage... », *op. cit.*, p. 13.

¹⁶ *Ibid.*, p. 17.

¹⁷ Voir la communication de Johann Friedrich Schär à l'assemblée des délégués de la Schweizerischen Wirtschaftsgenossenschaften du 20. März 1898 in Zürich, *op. cit.*, p. 86.

Schenkel était du même avis. Avec la création de la nouvelle Union coopérative suisse (UCS) au printemps 1898, la VOLG et l'USC ont également montré comment elles entendaient atteindre cet objectif dans la pratique¹⁸. Pour les initiants de l'UCS, deux préoccupations étaient au premier plan. Tout d'abord, la lutte contre les autorités fiscales qui, en maints endroits, avaient tenté de taxer les «coopératives d'utilité publique» sur le même modèle que les «sociétés anonymes réactionnaires». Selon l'UCS, si les autorités fiscales parvenaient à s'imposer sur cette question, non seulement l'entraide des travailleurs et des agriculteurs serait rendue impossible à l'avenir, mais l'ensemble du développement économique en serait gravement compromis¹⁹.

La deuxième grande préoccupation de l'UCS était de créer un climat plus favorable aux coopératives dans le monde économique et la société. «Une des principales tâches de notre fédération est d'éduquer les gens sur l'importance du système des coopératives et d'en diffuser les bons principes», peut-on lire dans le premier rapport annuel de l'UCS²⁰. Pour atteindre cet objectif, l'UCS a produit, entre autres, deux brochures à grand tirage la première année. Le comité a également envisagé de fusionner les deux publications *Der Genossenschaftler* de la VOLG et le *Correspondenzblatt* de l'USC. Sur proposition de Schenkel, qui n'avait pu être élu au comité en raison de son âge mais a été nommé président d'honneur, l'UCS a fait pression sur le conseil d'école de l'ETH Zurich pour la création d'une chaire d'études dédiée au système des coopératives²¹.

L'UCS n'a cependant fonctionné que pendant une brève période. Parce que les coopératives de consommation et les coopératives agricoles n'ont pas pu s'entendre sur la question des tarifs douaniers, et parce qu'en 1902 l'Union suisse des sociétés de consommation, avec les milieux commerciaux, les bouchers, les hôteliers et le Parti socialiste suisse, a lancé le référendum contre le nouveau tarif douanier soutenu par le Conseil fédéral, l'industrie et l'agriculture, la VOLG s'est à nouveau retirée de l'UCS.

¹⁸ *Schweizerischer Genossenschaftsbund, Erster Jahresbericht des Bundesvorstandes und des leitenden Ausschusses für das Jahr 1899*, Zurich, 1900.

¹⁹ *Ibid.*, p. 19.

²⁰ *Ibid.*, p. 9.

²¹ *Schweizerischer Genossenschaftsbund, Protokoll über die Verhandlungen des konstituierenden I. Genossenschaftskongress in Olten*, p. 73.

Les coopératives dans l'économie alimentaire au XX^e siècle

Le projet d'une union faîtière des coopératives économiques de production et de consommation a échoué, car immédiatement après la fondation de l'UCS en 1898 la question des tarifs douaniers a commencé à dominer la politique intérieure. Au printemps 1899, le Conseil fédéral a invité les associations professionnelles à soumettre des propositions pour la prochaine révision des tarifs douaniers. Dans le secteur agricole, l'USP, fondée l'année précédente, a réuni les aspirations complexes et souvent contradictoires en un paquet complet qui prenait en compte de nombreuses sensibilités. Ce paquet visait d'une part à améliorer les conditions d'exportation de plusieurs produits agricoles tels que le fromage, d'autre part à soutenir les prix dans certains secteurs au moyen de tarifs protectionnistes ciblés sur les animaux, la viande et – ce qui était particulièrement important pour la Suisse romande – le vin, enfin, à limiter autant que possible les charges sur la production et les ressources auxiliaires. L'USP a en revanche renoncé à exiger un droit de douane sur les importations de céréales – ce qui n'a pas plu aux producteurs et sélectionneurs vaudois²².

Il est vrai qu'au cours des négociations, l'USP n'a pas atteint tous ses objectifs. Mais en fin de compte, elle a quand même soutenu le projet de loi, bien qu'elle l'ait jugé dans l'intérêt de l'industrie et du commerce avant tout. Son engagement véhément dans la campagne de votation avait alors deux raisons principales. Tout d'abord, les milieux agricoles étaient surpris et indignés par le fait que l'opposition au tarif était dirigée presque exclusivement contre les droits grevant les produits agricoles, alors que ceux prévus pour les produits industriels n'étaient pas contestés. Deuxièmement, il était important pour l'USP, en tant que jeune organisation faîtière, d'aider à faire passer le compromis agricole. En effet, sous sa direction, l'agriculture avait réussi pour la première fois à élaborer une position largement unifiée et à la représenter avec succès dans les domaines où les agriculteurs étaient bien organisés. Le résultat du vote de mars 1903 a montré alors la diversité des positions sur la question douanière même au

²² Sur la politique douanière, voir Werner Baumann, *Bauernstand und Bürgerblock. Ernst Laur und der Schweizerische Bauernverband 1897-1918*, Zurich, Orell Füssli, 1993, en particulier pp. 147-158, et Cédric Humair, *Développement économique et État central 1815-1924. Un siècle de politique douanière suisse au service des élites*, Berne, Lang, 2004.

sein de la population agricole : ainsi, non seulement Genève et Bâle-Ville ont voté contre le projet, mais aussi certains cantons ruraux comme Uri ou Appenzell Rhodes-Intérieures. Cependant, grâce à l'approbation massive des cantons industrialisés du Mittelland, le tarif douanier a été accepté dans l'ensemble avec près de 60% de votes favorables.

Schenkel et la VOLG n'étaient pas partisans de tarifs protectionnistes. Mais eux aussi étaient conscients du fait que la paysannerie devait d'abord vendre les biens qu'elle produisait à des prix couvrant les coûts avant de pouvoir acheter des outils et des biens de consommation. Cet aspect ne présentait cependant guère d'intérêt pour l'USC qui, jusqu'au début du XX^e siècle, importait principalement les dénommées « marchandises coloniales ». Laur, en revanche, qui n'était pas moins convaincu que Schenkel de l'utilité des coopératives comme instrument d'entraide pour la population paysanne, a souligné à plusieurs reprises que les paysans avaient besoin de conditions-cadres leur permettant de vendre leurs marchandises afin de pouvoir acquérir des moyens de production et des biens de consommation. Schenkel avait lui aussi rappelé aux délégués de l'USC, lors de la fondation de l'UCS, le caractère hybride de l'économie paysanne lorsqu'il avait déclaré que l'agriculteur était « à la fois entrepreneur, propriétaire, spéculateur et travailleur ». Si Schenkel était encore convaincu en 1898 que les coopératives tenaient également « le fil d'Ariane entre leurs mains » qui permettait de sortir de ce labyrinthe, cette appréciation s'est révélée être une illusion au vu des turbulences naissantes en matière de politique douanière²³.

Laur, qui est sorti renforcé des controverses politiques en matière de droits de douane, était fortement engagé dans la création de fédérations de coopératives régionales dans la première décennie du XX^e siècle, tout comme Schenkel l'avait été dans les années 1890. Cependant, Laur a principalement travaillé dans le secteur laitier. Mais comme les coopératives laitières et fromagères luttèrent pour un prix du lait couvrant leurs coûts de production, elles sont entrées en conflit non seulement avec les fromagers et les exportateurs de fromage, mais aussi avec les coopératives de consommation qui commençaient

²³ Communication de Conrad Schenkel à l'assemblée des délégués des Schweizerischen Wirtschaftsgenossenschaften du 20 mars 1898 à Zurich, *Schweizerischer Genossenschaftsbund, Protokoll über die Verhandlungen des konstituierenden I Genossenschaftskongress in Olten*, 1898, p. 23.

à s'impliquer dans le commerce du lait. Cela a conduit à ce que l'on a appelé les « guerres du lait » dans lesquelles, jusqu'en 1913, les exportateurs de fromage, les fromagers, les fabricants de lait condensé et l'USC étaient opposés aux coopératives des producteurs de lait²⁴.

La tentative de Schenkel d'unir les aspirations de la paysannerie et de la classe ouvrière par la création de coopératives et de diriger ainsi « le pouvoir du capital vers le moulin des consommateurs et des producteurs en même temps »²⁵ a certes échoué dans la forme sous laquelle il avait tenté de la réaliser en 1898 avec la fondation de l'Union coopérative suisse (UCS). Mais l'échec d'une association des coopératives sous l'égide d'une organisation faitière n'a pas signifié la fin de la collaboration entre les coopératives de consommation et les coopératives agricoles. Au contraire, de nouvelles formes de coopération, cette fois-ci initiées par Laur, ont vu le jour dès 1914-1915. Elles ont engendré une correction de la position de l'USC en matière de politique douanière, ce qui a très grandement facilité la collaboration entre l'USC et l'USP au cours des années suivantes. C'est sur cette base que le Comité suisse pour les relations intercoopératives (*Schweizerischer Ausschuss für Zwischengenossenschaftliche Beziehungen*) a été fondé en 1934 comme cadre de la collaboration entre les quelque 900 coopératives de consommation et les plus de 10 000 coopératives agricoles²⁶.

Ce changement a été rendu possible et mis en œuvre principalement par deux développements. D'une part, il y a eu l'expansion des activités des coopératives de consommation qui, après le tournant du siècle, ont vendu de plus en plus de produits agricoles suisses à leurs membres. De ce fait, des coopératives de consommation et des coopératives agricoles sont devenues des partenaires commerciaux fiables. De plus, en 1916, l'USC elle-même s'est lancée dans la production de denrées alimentaires en acquérant des fermes²⁷. Ce faisant, elle a

²⁴ Peter Moser, Beat Brodbeck, « Guerres du lait au 20^e siècle », in *Du lait pour tous*, Baden, Hier und Jetzt, 2007, pp. 54-91 et l'article de Juri Auderset et Alain Clavien dans ce numéro.

²⁵ Conrad Schenkel, « Zur Schweizerischen Bauernbewegung », *Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Socialpolitik*, 1901, p. 580.

²⁶ Franz Schmidt, *Die landwirtschaftliche Genossenschaftsbewegung der Schweiz*, Bâle, Genossenschaftliche Volksbibliothek, Heft 52, 1944.

²⁷ Peter Moser, « Ein Dienstleister als Produzent. Der Verband Schweizerischer Konsumvereine und die Schweizerische Genossenschaft für Gemüsebau als Teil des Ernährungsprojekts im 20. Jahrhundert », in Hans-Jörg Gilomen, Margrit Müller, Laurent Tissot (éd.), *Dienstleistungen. Expansion und Transformation des "dritten Sektors" (15.-20. Jahrhundert)*, Zurich, Chronos, 2007, pp. 63-79.

acquis des connaissances sur la manière dont les aliments étaient produits ainsi que sur les conditions dans lesquelles la population agricole suisse le faisait. Alors que jusqu'à la Première Guerre mondiale, une grande partie de l'USC supposait « que l'agriculture s'enrichissait grâce à des profits élevés aux dépens des consommateurs urbains », l'expérience de la gestion de ses propres exploitations agricoles a maintenant montré « que le rendement général des exploitations agricoles était modeste » selon l'autocritique de l'USC²⁸.

Ces conclusions ont créé des bases solides pour la poursuite du développement de la collaboration fructueuse entre l'USC et les coopératives agricoles. Avec la fondation de la Société coopérative suisse pour la culture maraîchère (SGG) en 1918, les relations se sont encore approfondies, puisque l'USC a également nommé à la direction de la SGG des représentants du monde agricole, comme le sélectionneur de céréales Gustave Martinet, de la Station de recherche du Mont-Calmé à Lausanne²⁹. Dès 1924, l'USC a donné une nouvelle impulsion dans le but de réunir toutes les organisations d'entraide coopérative en une organisation faîtière commune. Ces efforts ont conduit à la création du « Comité suisse pour les relations intercoopératives », qui comprendra non seulement l'USC et la VOLG, mais aussi les autres fédérations de coopératives agricoles³⁰.

En conclusion

En référence aux coopératives laitières et fromagères nouvellement créées dans les années 1830-1840, Gottfried Keller parlait déjà au milieu du XIX^e siècle d'un « esprit d'association paysan », qu'il interprétait comme une caractéristique particulièrement importante de l'économie agricole³¹. En effet, sans cet esprit, il n'aurait pas été possible de produire du fromage à pâte dure en région de plaine pour l'exporter tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Inversement, ce sont aussi

²⁸ Alfred Stadelmann, « Die Beziehungen der Konsumgenossenschaften zu den landwirtschaftlichen Genossenschaften », in Franz Schmidt, *op. cit.*, p. 95.

²⁹ Sur Gustave Martinet, voir AHR lexique en ligne (www.histoierurale.ch).

³⁰ Ernst Durtschi, *Die Zusammenarbeit zwischen landwirtschaftlichen Genossenschaften und Konsumgenossenschaften (Zwischengenossenschaftlicher Ausschuss)*, Winterthur, Schw. Konsum-Verein, 1944, p. 1 ainsi que AHR lexique en ligne (www.histoierurale.ch).

³¹ Cité d'après *Gottfried Keller über Jeremias Gotthelf*, Zurich, Diogenes Verlag, 1978, p. 38. Sur les coopératives laitières au XIX^e siècle dans le canton de Fribourg, voir l'article d'Anne Philipona dans ce numéro.

les coopératives qui ont permis à la population paysanne de se procurer des machines en Amérique du Nord, des engrais en Amérique du Sud et du sucre dans les Caraïbes. Autrement dit : les coopératives se sont avérées être un outil efficace pour organiser à la fois la production et la consommation.

Les coopératives étaient particulièrement bien adaptées au monde paysan, et ce avant tout parce qu'elles étaient « hybrides » – comme les exploitations familiales paysannes – et donc capables de réagir avec souplesse. Dès 1901, Schenkel lui-même montrait à son lectorat combien les rôles du producteur et du consommateur changeaient souvent dans l'exploitation agricole ou « s'opposaient l'un à l'autre dans une même personne »³².

Sur le plan politique, l'influence de Schenkel sur Laur est significative. Lorsque, au printemps 1901, le directeur de l'USP nouvellement élu envisage temporairement la mise en place d'une politique de classe moyenne englobant l'agriculture, l'artisanat et les petites entreprises, Schenkel s'y oppose avec véhémence. Schenkel, qui avait démissionné du comité directeur de l'USP peu de temps auparavant pour des raisons d'âge, a déclaré en public qu'il ignorait « que le Dr Laur avait été chargé par le comité de l'Union suisses des paysans ou par une assemblée des délégués » de « voyager à travers le pays en tant qu'agitateur »³³. Les efforts de Schenkel pour aligner l'USP sur la ligne des coopératives n'ont pas été sans succès, malgré son départ de la direction de l'association en 1901. C'est précisément parce que les coopératives pouvaient non seulement démocratiser le commerce et l'industrie, mais aussi permettre de faire du fromage, qu'elles apparaissent de plus en plus à Laur comme un moyen idéal d'entraide. Son engagement énergique et sans compromis dans la création de fédérations de coopératives laitières au cours de la décennie précédant la Première Guerre mondiale l'a certes amené à entrer dans un conflit féroce avec les acheteurs de lait et les coopératives de consommation. Mais dès 1909, malgré les guerres du lait qui font rage, Laur déclare qu'il a personnellement toujours accueilli favorablement l'essor des coopératives agricoles et qu'il a placé de grands espoirs dans l'USC. Il avait espéré à l'époque, disait-il aux délégués de la VOLG lors de l'assemblée annuelle de 1909, que celle-ci réussirait à mener

³² Schenkel, « Zur Schweizerischen Bauernbewegung », *op. cit.*, p. 576.

³³ Cité in Werner Baumann, *Bauernstand und Bürgerblock. Ernst Laur und der Schweizerische Bauernverband 1897-1918*, Zurich, Orell Füssli, 1993, p. 140.

les agriculteurs et les ouvriers, « c'est-à-dire le peuple des travailleurs unis, sur le terrain contre l'ennemi commun, les gros capitalistes »³⁴. Après l'extension des relations commerciales entre les coopératives de production et de consommation et le rapprochement de l'USC et de l'USP pendant la Première Guerre mondiale, il était logique que lors de la création du « Comité suisse pour les relations intercoopératives », l'USP en devienne également membre, bien qu'elle soit elle-même juridiquement une association et non une coopérative³⁵.

³⁴ Ernst Laur lors de l'assemblée VOLG 1909 à Winterthur, cité par *Der Genossenschaftler*, 17.7.1909, p. 149.

³⁵ L'estime de Laur pour l'USC se manifeste également par le fait que dans son ouvrage *Der Schweizer Bauer, seine Heimat und sein Werk* [Le paysan suisse, sa patrie et son œuvre], il a voulu « honorer tout particulièrement » le président de l'association, Bernhard Jaeggi, en incluant son portrait, p. 490.

LA CLEF DES CHAMPS : UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE BIOLOGIQUE POUR LA PRODUCTION DE LÉGUMES DANS LE JURA

JEAN-MARC COMMENT

En 1981, un groupe de travail se constitue à l'invitation d'un enseignant de Porrentruy et réfléchit à la création d'une coopérative agricole. À l'époque, deux coopératives de légumes existent en Suisse, les Jardins de Cocagne à Genève et l'Agrico/Birsmatthof près de Bâle, qui servent de modèle. Jusqu'au début des années 2000, les trois coopératives seront les seules en Suisse.

Dans le courant de 1982, des soirées d'information sont organisées, relayées par une campagne d'affichage et des articles dans la presse. Le jardinier fait un stage dans la coopérative de Bâle, avec un deuxième jardinier potentiel. Les premiers membres s'inscrivent.

L'assemblée constitutive de la coopérative a lieu en décembre 1982, avec une inscription au registre du commerce début 1983¹. Les statuts de la Clef des Champs sont inspirés par ceux des Jardins de Cocagne. Une deuxième assemblée générale a lieu en février déjà, elle prend la décision de commencer malgré le peu de membres à ce moment-là (12 familles). Avec l'aide des membres, le jardinier commence à cultiver un terrain à Grandfontaine. Fin mai, un nouveau départ doit être pris car les limaces ont dévasté le jardin. Mais début juillet, la coopérative propose sa première récolte, avec beaucoup de légumes jusqu'en automne, ce qui suscite l'arrivée de nouveaux membres. Dès 1984, et pendant trois ans, la coopérative cultive aussi des herbes médicinales pour Ricola.

La coopérative fête en 1987 ses 5 ans au jardin, ce qui deviendra désormais une tradition. La coopérative comprend maintenant quelque 40 membres, ce qui n'est pas encore suffisant pour la faire tourner financièrement, il en faudrait le double. La coopérative participe avec

¹ www.clef-des-champs.ch (consulté le 3.2.2021).